

METTRE EN GESTION UN CONTRAT CHEZ COGÉVIE



Pourquoi mettre un contrat en gestion chez Cogévie?

- Co-construction des modalités de gestion
- Garant de la satisfaction des assurés et entreprises
- Reversement rapide aux assureurs

1 Mise en relation

- Laurence PETRI : 07 87 24 10 35 - lpetri@cogevie.fr
 - Ile de France - Grand Est - Hauts de France - Bourgogne
- Rémi CHATAIGNIER : 06 58 36 12 27 - rchataignier@cogevie.fr
 - Grand Ouest - Centre - Sud

2 Éléments à fournir

- Tableaux des garanties
- Taux et structures de cotisations
- Effectifs : salariés & bénéficiaires

✓ Cogévie valide avec vous le taux dédié à la gestion

3 Mise en gestion du contrat par Cogévie

Paramétrage :

- Sociétés, structure du contrat, garanties et cotisations
- Chargements : assureur, conseil, gestion
- Interlocuteurs
- Modalités de gestion

Affiliations :

- Par saisie des BIA (bulletins individuels d'affiliation)
- Par importation des fichiers
- Par E-affiliation

Cartes Tiers-Payant

- Expédition aux salariés ou aux sociétés
- Mise à disposition sur l'appli mobile et l'espace personnel de l'adhérent www.cogevie.fr

5 Suivi de l'activité du contrat

- État des télétransmissions
- Pilotage & reporting
- Suivi des cotisations et des encaissements

4 Le contrat est activé

- Mise à disposition de la fiche DSN dans net-entreprises.fr



Bien plus qu'un gestionnaire santé et prévoyance

Cogévie Santé - BP 20404 - 44 004 Nantes Cedex 1
02 72 00 56 22 - contact.sante@cogevie.fr
www.cogevie.fr

SAS au capital de 500 000 € - RCS Nantes B 534 890 025 - NAF 6622 Z Société de courtage d'assurances - Assurances de Responsabilité civile Professionnelle - et Garantie Financière conformes au Code des Assurances N° ORIAS : 12 064 619 - Site : www.orias.fr